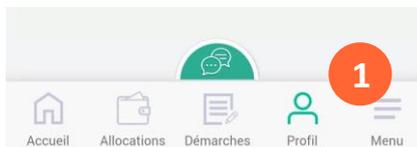


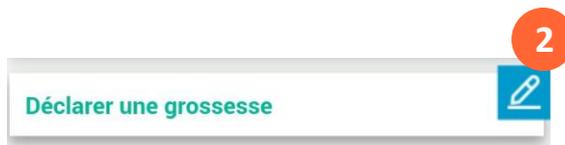
Je dois déclarer tout changement à ma Caf pour adapter mes droits à ma situation. Je peux déclarer ma grossesse directement depuis l'appli Caf – Mon Compte.

Comment déclarer ma grossesse ?



① La modification de mon profil est accessible dès l'écran d'accueil. Je clique sur l'icône « Profil ».

② Je clique sur le crayon en face de « Déclarer une grossesse » pour commencer ma déclaration.



③ Je complète ma déclaration de grossesse en utilisant les informations présentées sur le 1^{er} examen prénatal.

Je renseigne :

- la **date de début de ma grossesse**,
- la **date du 1^{er} examen prénatal**,
- le **nombre d'enfants conçus**,
- le **nom** et le **numéro de téléphone** du **médecin** ou de la **sage femme** qui a effectué le 1^{er} examen prénatal.

Le récapitulatif de ma déclaration de grossesse s'affiche. Je peux modifier mes informations en cliquant sur le crayon

Je coche la case « J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation... » puis je valide ma déclaration.

Ma déclaration est enregistrée !

Comment transmettre mes documents ?

Pour que ma déclaration de grossesse soit prise en compte par ma Caf, je dois transmettre des documents justificatifs.

Je peux le faire directement après ma déclaration ou plus tard en suivant les étapes suivantes :

- ① Dans la rubrique « Démarches », je sélectionne l'onglet « A transmettre ».
- ② Je clique sur le bouton « Joindre le document ».
- ③ Une fois que le document est enregistré, je clique sur « Valider ».
- ④ Une fois mes documents justificatifs transmis à ma Caf, je peux suivre l'avancement de ma déclaration de grossesse en allant dans la rubrique « A consulter ».